

# Psychologie sociale: Moralité et jugement de responsabilité

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 4P5PMO1P
- > En savoir plus : Site web de la formation <https://dep-psycho.parisnanterre.fr>

## Présentation

---

Ce cours a pour objectif de proposer un tour d'horizon de l'étude du sens moral et du jugement de responsabilité morale du point de la psychologie sociale. Nous aborderons les conceptions ordinaires de la morale, la méta-éthique (e.g., réalisme moral), les fondations morales et leur incidence sur les jugements et les raisonnements moraux. Il sera également question de se familiariser avec différents dilemmes moraux et des philosophies morales sous-jacentes qu'ils mobilisent, ainsi que les traits de personnalité et les facteurs culturels qui affectent la manière de répondre à ces différents dilemmes. Enfin, nous évoquerons l'étude de l'attribution de responsabilité morale et d'intention, les jugements de blâme et de mérite, les motivations à punir ainsi que de la croyance en un monde juste.

## Objectifs

---

L'objectif est d'acquérir des connaissances fondamentales en psychologie sociale

## Évaluation

---

Examen standard : une épreuve écrite de 1h30 (50%) et un exposé dans le cadre du cours (50%), Examen dérogatoire et Session 2 : une épreuve écrite de 1h30

## Compétences visées

---

Mettre en application (4) les connaissances acquises en psychologie sociale

## Bibliographie

---

Bègue, L., Bachler, L., Blatier, C., & Przygodzki-Lionet, N. (2013). Psychologie du jugement moral: textes fondamentaux et concepts. Dunod.

## Contact(s)

- > **Anthony Lantian**  
Responsable pédagogique  
[lantiana@parisnanterre.fr](mailto:lantiana@parisnanterre.fr)